

# L'économie verte ou le retour de l'économisme effréné ?

Jean-Philippe Thomas - ENDA Tiers Monde - [enda.jp.thomas@gmail.com](mailto:enda.jp.thomas@gmail.com)

L'introduction de la notion d'économie verte dans la présentation, en juin 2011, des objectifs du sommet de la planète, dit Rio+20, et sa reprise détaillée dans le « draft zéro » de cette conférence des Nations Unies, en janvier 2012, ont tout de suite suscité de nombreuses inquiétudes dans les sphères politiques et actrices du développement durable.

Qu'est-il annoncé ? Dans sa présentation la plus succincte, le sommet des Nations Unies sur le développement durable focalise d'emblée sur deux thèmes spécifiques : « **Le sommet mettra également l'accent sur deux thèmes spécifiques: une économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et le développement durable, et une structure institutionnelle qui favorise le développement durable** »

Dans la suite, « le draft zéro », en janvier 2012, qui s'ouvre aux commentaires et aux préconisations des parties prenantes, dénote un retour de la primauté de « l'économique », ce qui, de notre point de vue n'est pas neutre :

- a) L'économie verte y est **non spécifiquement définie comme un ensemble rigide de règles mais comme un cadre de décision** (point 27\*). On redonne ainsi la primauté au paradigme du marché avec des règles encore moins strictes que dans le modèle libéral, ce qui ouvre la voie à toutes les **déréglementations** possibles que ce soit sur le plan environnemental, social et, bien sûr, économique. On oublie les crises que vient de subir l'économie mondiale, en particulier sur le plan financier, et qui démontrent que c'est de plus de réglementations dont on a besoin.
- b) Rio+ 20, en **recommandant de ne pas créer d'obstacles au commerce** (point 31\*), veut jeter un pont entre l'environnement et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). L'OMC qui traite, aujourd'hui, l'environnement en termes d'externalités ne possède pas l'algorithme pour le traiter comme un bien échangeable stricto sensu ce qui va entraîner un accroissement des inégalités quand on sait déjà les effets négatifs des règles commerciales, pour les pays les plus pauvres.
- c) Le « draft zéro » reprend une **liste d'objectifs sectoriels (point V\*) sans avoir une vision globale du développement**. Julia Marton-Lefevre (IUCN), pose l'équation de Rio+20 en balayant la multiplicité des enjeux posés par le « draft zéro ». "Que de nouveaux enjeux ! L'économie verte, l'énergie, la sécurité alimentaire, la

gestion de l'eau, la croissance des villes, les produits chimiques, les déchets, l'équité sociale : comment intégrer ces lignes de force dans une vision holistique ? ". C'est à croire que Rio+20 ne sait plus où donner de la tête. Le texte de base des négociations à venir, « L'avenir que nous voulons », ressemble à un catalogue à la Prévert. L'absence de réel projet politique n'est pas faite pour rassurer sur le traitement des inégalités sociales, environnementales et économiques au niveau mondial.

- d) L'approche dichotomique (point 44\*) entre **l'économie verte d'un côté et la gouvernance de l'autre** perdure une vision de la société désarticulée entre les acteurs, c'est-à-dire les populations, et ceux qui décident des règles et des modes de fonctionnement de la société. Au contraire, c'est le concept de développement durable qui doit être renforcé en y adjoignant un quatrième critère : **la gouvernance, ses institutions et leur cohérence**. On pourra ainsi juger du degré de conformité des processus allant de l'économique au politique, on pourra juger du degré de convergence des politiques et mesures, etc.

## **L'économie verte ou la remise en cause du développement durable ?**

Les pays en développement, engagés sur la voie d'un développement plus durable depuis plusieurs décennies, doivent aborder les thèmes de Rio+20 – économie verte et gouvernance - avec une certaine circonspection. En effet, l'introduction du nouveau « paradigme », qui consiste à tout repeindre en « vert » (de l'économie verte aux emplois verts via la croissance verte et autres), dans les discours officiels ne masque t'elle pas la remise en cause du sentier de développement durable sur lequel les Pays En Développement (PED) se sont, à grands efforts, engagés. Ces nouvelles appellations, fortement influencées par les travaux de l'OCDE sur la « green economy» méritent un détour afin de cerner quelles sont les originalités et les valeurs ajoutées qu'elles apportent, ou n'apportent pas, dans l'analyse et l'opérationnalité.

L'expérience des cinquante dernières années doit conduire à une certaine prudence sur l'appropriation de nouvelles notions : croissance économique, écodéveloppement, croissance zéro, ajustement structurel, objectifs du millénaire, développement durable. Les changements d'appellation sont-ils des changements de paradigme pour des politiques identiques ?

C'est à partir de ses expériences qu'ENDA Tiers Monde, créée dans la mouvance de la Conférence de Stockholm, il y a presque quarante ans, a constamment participé aux différents sommets de la Terre en apportant ses contributions aux débats et aux positions et en mobilisant les membres des sociétés civiles des pays du sud. **Le « développement**

**d'abord » et la lutte contre la pauvreté ont toujours été, pour ENDA dans ce processus, le centre des préoccupations.**

En effet, le développement durable, issu du premier sommet de la terre en 1992, constitue un projet collectif mondial qui faisait le pari de jouer sur les synergies entre mondialisation des échanges, développement et environnement avec, en toile de fond, un changement de modèle de développement tant au Nord qu'au Sud. Il se basait sur un abord homogène et non hiérarchisé des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement, les « trois piliers ». Cette notion mettait fin à l'économisme à tout crin de la période des « trente glorieuses » abondamment relayé par les banques multilatérales de développement, le Fonds Monétaire International, les agences bilatérales et l'OCDE. Dans ces approches, l'objectif de croissance économique primait alors sur toutes les autres composantes du développement, en particulier sur ses aspects sociaux et environnementaux. Avec le développement durable prenait donc fin la primauté économique du développement.

## **Pourquoi cette remise en cause du développement durable ?**

Trois explications peuvent être avancées :

- a) Comme le note l'IDDR (RA 2010) la gouvernance du développement durable, institutionnalisée par le Sommet de la Terre de Rio en 1992 et ses trois conventions (Désertification, Biodiversité, Changements Climatiques), a subi des transformations profondes au cours de la dernière décennie, marquée à la fois par la diffusion large de l'idée de développement durable dans les discours et des résultats insatisfaisants, sinon décevants. En d'autres termes, le développement durable a été largement mis à mal par les vingt dernières années.
- b) La notion de durabilité du développement n'a jamais été profondément admise par les secteurs économiques et financiers, en particulier le secteur privé et les économistes « libéraux ». L'avatar de la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise est plus un argument de positionnement commerciale vis-à-vis des consommateurs, de plus en plus soucieux de ces dimensions, qu'une réelle prise en compte de la durabilité du développement ; on peut d'ailleurs le constater, les crises sont éminemment spéculatives et sur de opérations de court terme.
- c) Au stade actuel, le financement du développement durable à partir des seules contributions des Etats (Aide Publique au Développement – APD ou fonds dédiés et additionnels, comme pour les changements climatiques) subit une contrainte majeure liée, pour partie, aux crises financières successives et l'endettement rencontrés par les pays développés. Les marges de manœuvre des pays et de la communauté internationale, appelées encore « flexibilité » comme dans le

Protocole de Kyoto, relèvent principalement de l'implication du secteur privé et de tous les mécanismes permettant de faire jouer **l'effet de levier sur l'investissement privé**.

Sous ces aspects, **il fallait, pour Rio+20, retrouver un discours mobilisateur pour les secteurs privés**. C'est sur ces bases que s'est construit le discours des Nations Unies pour Rio+20 en s'appuyant sur les travaux réalisés par l'OCDE qui s'était employée depuis plusieurs années à développer des processus de recherche et de concertation dévoués à la « green economy » ; Il faut souligner que ce discours a été largement relayé, en matière de lobbying, par des ONG internationales comme le WWF.

Le retour à la primauté de l'économisme devenait un message incontournable et majeur. Or, le risque est grand de marginaliser les aspects environnementaux et sociaux et de rentrer de plein pied dans les scénarios « A1 » de l'IPCC/GIEC, dits de convergence par croissance, à savoir une tendance d'évolution qui **privilégie l'économie et le matérialisme** par rapport aux aspects environnementaux et sociaux du développement.

Ainsi, Rio+20 remet en exergue l'économie (dite « verte ») par rapport aux deux autres composantes du développement : le social et l'environnement. **En d'autres termes Rio+20 remet en cause l'approche du développement à partir des « trois piliers » du développement durable.**

### Des exemples de « verdissement » inéquitable

- **Le mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto.** Les pays d'Afrique ont déjà fait l'expérience malheureuse de la volonté de la communauté internationale de verdir l'économie. Le MDP devait permettre des investissements « économies en carbone » en provenance des pays du Nord vers les pays en développement. Les PED bénéficiaient des investissements pour leur propre développement et le pays investisseur pouvait comptabiliser cette réduction des émissions dans ses engagements de réduction dans le cadre du Protocole de Kyoto (UNFCCC 1997).  
Or, à ce jour, **sur presque 8 000 projets MDP référencés, moins de 3% ont bénéficié aux pays africains**. Les règles du marché qui régissent le MDP ont fait leur œuvre, entraînant une inégalité sans précédent dans la distribution de projets.
- **Le fonds vert climat (GCF)**, institué en 2009, pour lutter contre les effets des changements climatiques dans les pays en développement **n'a toujours reçu, à ce jour, aucune dotation**. Sa constitution se perd aujourd'hui dans des débats d'appropriation par les grandes agences, en particulier le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), dépendant de la Banque Mondiale.
- **L'agrobusiness « vert »** qui doit permettre d'introduire la production de biocarburant dans les pays en développement se manifeste actuellement par un accaparement des terres des petits agriculteurs par des sociétés multinationales entraînant, outre de

violents conflits, la **disparition progressive de l'agriculture familiale** dont on sait l'importance qu'elle revêt en termes de souveraineté alimentaire.

## Rio+20 ou le second souffle du Développement Durable

"Le système multilatéral est fatigué, les colonnes du Financial Times sont remplies de débats sur où va le capitalisme, le système doute de son futur : **tous les fondamentaux sont à revoir**". Quarante ans après le premier sommet de la Terre de Stockholm, jamais les données scientifiques et jamais le consensus n'auront été aussi clairs autour du constat de la dégradation de l'état des ressources naturelles, du climat, et de l'extension de la pauvreté extrême à 1,4 milliards d'habitants de la planète (IDDR, Janvier 2012).

Il s'agit donc bien de contrecarrer l'approche libérale actuelle de Rio+20. On pourrait privilégier **l'approche du « contrat social » et « des transformations »** comme développée par le German Advisory Council on Global Change (« World in transition, a social contract for sustainability».- WBGU, Berlin, 2011). C'est-à-dire envisager notre futur sous la forme **d'un autre modèle de référence qui intègre et fait participer**, dès le départ, **l'ensemble des acteurs, des parties prenantes et des populations concernées**. Or le « draft zéro » occulte complètement, on l'a dit, le rôle de la société civile en se centrant sur les Etats et le secteur privé.

On se doit d'engager la transformation des visions actuelles à parti d'un projet politique et collectif mondial :

- a) en initiant ou en inventant des politiques de développement durable à partir des expériences déjà développés dans un certain nombre de pays afin que les objectifs de lutte contre la pauvreté, contre l'insécurité alimentaire, contre les changements climatiques , etc. prennent corps dans un ensemble cohérent et durable. Les nombreux travaux et les innovations politiques (en particulier dans les pays émergents) qui ont opérationnalisé la notion de développement durable constituent des matériaux sur lesquels on peut largement s'appuyer pour lever les ambiguïtés actuelles de la notion. **On participerait ainsi à la refondation de la notion de développement durable en tenant compte des sentiers de développement différents des diverses catégories de pays.** L'ambassadeur Andre Correa de Lago, directeur du département environnement du ministre brésilien des relations extérieures, l'a souligné récemment : **Les pays du Sud veulent rester dans la logique du développement. "Les PVD résistent à l'agenda quand l'environnement est isolé, mais quand il est intégré, ils s'engagent".**

- b) **En intégrant la gouvernance - i.e. en particulier les aspects institutionnels - dans les piliers du développement durable.** La gouvernance compartimentée du développement durable a été mise à mal depuis 20 ans, on l'a dit ; qu'en est-il par exemple de la gouvernance économique et financière ? va-t-on laissé le G20, le G8 ou le G24 fixer des règles en dehors des parties prenantes ?

Pour Third World Network “All three sustainable development pillars – environment, economic and social – are very weak at the UN. The agencies interact too little, if at all, with one another. The governments do not have adequate fora, such as a powerful UN economic committee to discuss the financial crisis and economic recession, or a UN environment committee with authority to act”

Il devient impératif d'élargir les « piliers » du développement durable à l'institutionnel. Cela rejoint explicitement le cadre d'analyse du développement durable qu'a déjà proposé ENDA car ce qui est primordial dans l'analyse ce ne sont pas les piliers eux-mêmes mais les relations qui se lient entre ces piliers et en particulier, la gouvernance et cela du local à l'international.

**Bref, plutôt que de verdir à tout prix le vocabulaire économique, Il nous semble préférable de renforcer l'approche développement durable déjà largement utilisée par un bon nombre de pays.**

**Pour conclure,**

**Le grand défi lié à l'accroissement de la population, en particulier en Afrique, est tout à la fois de résorber les inégalités actuelles d'accès aux services et aux infrastructures de base et de répondre, en même temps, aux mêmes besoins des nouvelles générations.**

**Cela nécessite, entre autres et il faut le redire, un changement radical des modes de production et de consommation, principalement dans les pays du nord et un développement endogène de ces mêmes modes dans les pays du sud, en particulier en Afrique ; tous les scénarios prospectifs de développement par convergence du nord et du sud sont unanimes sur ce point.**

**Cette refondation du développement durable, c'est ce à quoi doit ouvrir le débat à Rio+20, car si on retient l'économie verte comme paradigme on sait très bien que confrontée aux faits elle va se déverdir, c'est-à-dire que Rio+20 aura été le retour de l'économisme à tout crin, dont les pays en développement, en particulier l'Afrique, connaissent les méfaits.**

(\*) Les « points X » notés dans le texte renvoient au « draft zéro » des Nations Unies (janvier 2012)